

Comité de bon voisinage René-Lévesque - TramCité

Compte rendu – Rencontre de constitution

Date : 14 avril 2026, 18h à 21h15

Lieu : Bibliothèque du collège Saint-Charles-Garnier, 1150, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec, Qc G1S 1V7

Table des matières

Note d'introduction	2
Résumé	3
1. Participants	4
2. Contexte et déroulement	5
3. Sommaire des discussions	5
3.1 Mot de bienvenue	5
3.2 Tour de table – Intérêts et attentes	6
3.3 État d'avancement du projet	7
3.5 Cadre de fonctionnement du comité	11
3.6 Travaux préparatoires	12
Actions de suivis :	17
4. Mot de clôture et date du prochain comité :	18
Annexe	19
Intérêts et attentes des membres dans le cadre du Comité : tour de table	19

Note d'introduction

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par TramCité pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes, lors des rencontres du Comité de bon voisinage portant sur les travaux qui auront lieu sur le tronçon René-Lévesque du tracé de tramway.

Ce document n'est pas un verbatim. Il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations soulevées lors de la rencontre, ainsi que les actions de suivi et engagements convenus. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de l'équipe de TramCité ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Pour rappel, à l'hiver 2026, Transfert a été mandatée par TramCité pour :

- Appuyer la création du Comité de bon voisinage et faciliter les rencontres;
- Réviser le matériel de présentation et les documents constitutifs;
- Planifier le déroulement et la préparation des rencontres;
- Faire la prise de notes et les comptes rendus en suivi des comités;
- Partager les bonnes pratiques en participation publique.



Résumé

La rencontre de constitution du Comité de bon voisinage (CBV) – René-Lévesque sur les travaux préparatoires au projet TramCité a eu lieu le mardi 14 avril 2026, dans la bibliothèque du collège Saint-Charles-Garnier, situé au 1150, boulevard René-Lévesque Ouest, à Québec.



Mardi 14 avril 2026



18h à 21h30



Collège Saint-Charles-Garnier



20 personnes
présentes

La rencontre de constitution visait d'abord à instaurer la vision du Comité de bon voisinage, clarifier son mandat et ses objectifs et établir son cadre de fonctionnement. Après une présentation des principales étapes du projet TramCité et des travaux préparatoires à venir sur le tronçon René-Lévesque du tracé de tramway, les membres du comité ont également pu poser leurs questions directement aux représentants de TramCité présents. Des préoccupations au sujet de la sécurité autour du chantier et dans les rues environnantes, les impacts sur les écoles, les milieux de vie et les commerces situés à proximité, de même que les enjeux de communications qui ont prévalu jusqu'à maintenant ont été soulevés par les membres.

Actions de suivis :

- Envoyer à Kiewit la liste des événements connus du milieu commercial.
- Mettre au courant le milieu commercial du guichet unique pour les demandes d'information et signalements.
- Assurer une communication rapide sur les activités à venir.
- Travailler rapidement les enjeux de mobilité et d'offre de transport et inviter un représentant du RTC à un prochain comité.
- Partager aux membres du comité la carte des aires d'entreposage prévues.
- Réfléchir aux façons d'encourager les commerçants dans la zone des travaux durant les chantiers.
- Planifier une discussion sur la signalisation de chantier.

TramCité

- Aborder la question du 311 lors d'un prochain comité et discuter des réticences à l'utiliser.
- Partager le cadre de fonctionnement et la présentation PowerPoint après la rencontre.

1. Participants

Catégorie	Nom et organisation	Présent(e)
Membres :	Nathalie Arcand, RPA La Champenoise	X
	Yves Bélisle, OMHQ – HLM De Bourlamaque	X
	Chantal Corbeil, Industrielle Alliance	
	Gilles Fontaine, citoyen	
	Laurence Hamel, citoyenne	X
	Carol-Anne Hyland Carignan, CIUSSS Capitale Nationale	X
	Simon Lavoie, Placements Immobiliers Pharma	X
	Marie Langlois, SDC Montcalm - Quartier des arts	X
	François Lebel, citoyen	X
	Kelly Plamondon, citoyenne	X
	Isabelle Savage, École Oraliste (en remplacement de Sébastien Vallerand)	X
	Josée Thiboutot, École Anne-Hébert	X
	Sébastien Vallerand, Collège Saint-Charles-Garnier	
Représentant(e)s de TramCité :	Jason Savard-Todd, Directeur réalisation, CDPQ Infra	X
	Édouard Garneau, directeur adjoint, Affaires publiques, CDPQ Infra	X
	Olivier Beaulieu, ing, Directeur de projet, Kiewit	X
	Caroline Fortin-Dupuis, Directrice des communications, Kiewit	X
	Sylvie Gervais, ing, Spécialiste en planification des travaux et gestion de la circulation, Kiewit	X
	Cynthia Grenier, conseillère en communication - Bureau pivot du tramway de la Ville de Québec	X
	Céline Schaldembrand, Conseillère principale, Relations avec la communauté, CDPQ Infra	
	Raphaël Boies, conseiller aux relations avec la communauté, CDPQ Infra	X
Facilitation :	Alexandra Boileau, Facilitatrice, Transfert Environnement et Société	X
	Marianne Archambault-Laliberté, Facilitatrice, Transfert Environnement et Société	X

2. Contexte et déroulement

Le 14 avril 2026, l'équipe de TramCité a tenu la rencontre de constitution du Comité de bon voisinage (CBV) mis sur pied pour la durée des travaux préparatoires au chantier du projet TramCité qui auront lieu sur le boulevard René-Lévesque, à Québec.

Les objectifs de la rencontre étaient de :

1. Partager la vision du comité de bon voisinage
2. Clarifier le mandat, les objectifs et le rôle pour l'ensemble du groupe
3. Valider les modalités de fonctionnement proposées
4. Présenter l'état d'avancement du projet
5. Donner de la visibilité sur les travaux et les prochaines étapes
6. Recueillir les préoccupations des membres du comité.

Gardiennne du processus, la firme Transfert Environnement et Société (Transfert) était chargée d'animer la rencontre, de s'assurer que les informations soient présentées clairement, de documenter les questions, préoccupations et suivis à réaliser et de produire un compte rendu fidèle aux échanges. Mme Alexandra Boileau était chargée de la facilitation pour Transfert.

3. Sommaire des discussions

3.1 Mot de bienvenue

Pour amorcer la rencontre, Mme Boileau se présente et décrit le rôle de facilitatrice :

- facilitation par une tierce partie,
- prise de notes,
- reddition de compte des travaux,
- méthodologie et bonnes pratiques en participation publique.

Par la suite, les intervenants de l'équipe TramCité se présentent à tour de rôle :

Jason Savard-Todd (CDPQ Infra) prend la parole pour offrir un mot de bienvenue. Il souligne l'importance d'une posture d'écoute, d'empathie et d'ouverture, en reconnaissant que l'ensemble des réponses ne sont pas encore disponibles à ce stade du projet. Il précise que l'objectif du comité est de communiquer de l'information, de recueillir les préoccupations, de les traiter et d'en assurer le suivi.

Édouard Garneau (CDPQ Infra) prend ensuite la parole pour présenter l'équipe de CDPQ Infra et remercier les personnes présentes à titre de membre pour leur implication.

Olivier Beaulieu (Kiewit) prend la parole à son tour pour se présenter, en soulignant qu'il s'agit d'une étape importante dans le projet. Il mentionne également que Kiewit fait partie des consortiums sélectionnés dans le cadre des contrats liés à la phase de réalisation des ouvrages du tramway.

Sylvie Gervais (Kiewit) et **Cynthia Grenier (Ville de Québec)** complètent les présentations. Mme Grenier indique que, selon les sujets abordés, des représentants municipaux supplémentaires pourront être invités aux prochaines rencontres.

Alexandra Boileau précise ensuite le déroulement de la soirée et l'heure de fin visée, et rappelle que l'ordre du jour sera transmis à l'avance pour chaque rencontre.

3.2 Tour de table – Intérêts et attentes

Un tour de table est ensuite réalisé afin de permettre aux membres présents d'exprimer leurs intérêts et leurs attentes à l'égard du comité.

Les préoccupations alors exprimées par les membres portent en particulier sur :

- la **sécurité du chantier**, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ;

- la **mobilité** autour du chantier et dans les rues environnantes (transport actif, transport collectif, accès aux bâtiments et aux aménagements de chantier, stationnement, entraves et détours, démotivation des bénévoles essentiels à l'accompagnement et au transport des personnes âgées et conséquences sur les rendez-vous importants) ;
- les **impacts sur les commerces**, les écoles, les milieux de vie et les autres chantiers voisins ou projets de développement ;
- la bonification de la **communication**, afin de réduire l'anxiété, augmenter la prévisibilité et soutenir la planification locale et permettre aux membres de jouer un rôle de relais d'information.

Une photo du tableau où les attentes et intérêts ont été consignés se trouve en annexe du compte rendu.

À la suite du tour de table, Édouard Garneau souligne la richesse et la diversité des points de vue exprimés, ce qui permet de garder un regard concret sur le terrain. Olivier Beaulieu ajoute que plusieurs enjeux soulevés constituent déjà des éléments importants à intégrer à la planification des travaux.

3.3 État d'avancement du projet

Une fois le tour de table complété, une présentation sur l'état d'avancement des travaux a lieu. Édouard Garneau indique d'entrée de jeu qu'un point de presse est prévu le lendemain et mentionne que les éléments communiqués publiquement seront présentés pendant la soirée.

Jason Savard-Todd présente ensuite l'état d'avancement du projet. Les thèmes abordés sont les suivants :

1. Tracé déterminé
2. Partenariat et gouvernance
3. Étapes du projet TramCité
4. Principaux contrats majeurs

Les questions et commentaires suivants sont ensuite soulevés :

Questions	Réponses
<p>1. La diapositive sur la gouvernance expose une répartition très claire des responsabilités, mais l'impression actuelle au sein de la population est plutôt inverse : comment cette gouvernance va-t-elle être appliquée et rendue concrète? (Enjeu de cohérence entre la structure affichée et l'expérience vécue.)</p>	<p>La gouvernance présentée concerne le projet dans son ensemble jusqu'en 2033, mais des discours ou communications provenant de différentes parties peuvent rendre les rôles moins clairs dans l'espace public. Un point de presse le lendemain (15 avril 2026) aidera à clarifier certains éléments. La recherche d'un « parcours citoyen » cohérent, incluant l'accès au 311, est au cœur des efforts de l'équipe de TramCité.</p> <p>Une structure de gouvernance différente était en place auparavant et l'arrivée de CDPQ Infra a entraîné des ajustements, ce qui a pu créer une certaine ambiguïté dans la perception des rôles. Par ailleurs, la Ville poursuit des projets connexes liés au tramway, ce qui peut contribuer à cette impression. Cela dit, la structure de gouvernance est bien établie et continuera de se préciser dans le cadre de la réalisation du projet.</p>
<p>2. Comment allez-vous assurer une communication rapide pour éviter que les commerçants vivent des périodes d'angoisse telles qu'ils l'ont déjà vécu jusqu'à présent? Un échéancier précis sera-t-il fourni pour mieux planifier les événements estivaux?</p>	<p>L'équipe de TramCité comprend que la demande d'échéanciers et de mécanismes de communication plus rapides fait partie des attentes.</p>
<p>3. Les attentes vis-à-vis du comité sont-elles liées aux enjeux de 2026 ou au projet complet jusqu'en 2033? Quelle est la portée du Comité?</p>	<p>Les rencontres du Comité devraient avoir lieu avant chaque grande phase du projet, environ aux 2 ou 3 mois. Le plus gros du travail devrait avoir lieu en 2026 et sur une partie de 2027.</p>

Questions	Réponses
<p>4. Est-ce possible que le gouvernement du Québec retarde l'échéancier, ou que des retards surviennent à la phase de réalisation?</p>	<p>Bien que des retards ne puissent jamais être totalement exclus dans un projet de cette envergure, ils ne sont pas envisagés à ce stade. Le gouvernement du Québec est informé de l'avancement du projet de façon régulière, ce qui permet d'éviter des surprises majeures. Dans la structure actuelle du projet, à l'issue de la phase de codéveloppement, le projet entrera directement en phase de réalisation.</p> <p>L'échéancier en vigueur est un scénario réaliste, établi à partir de projets comparables. Celui-ci est appelé à être raffiné par les fournisseurs à mesure que la conception progresse. La marge de manœuvre demeure limitée, mais laisse place à certains ajustements.</p> <p>Par ailleurs, pour le moment, le projet respecte l'échéancier et les paramètres financiers estimés, ce qui constitue des signaux positifs. Les travaux préparatoires jouent un rôle clé pour réduire les risques et éviter les imprévus. Le mode de codéveloppement, rarement utilisé au Québec jusqu'à présent dans de grands projets, est une approche permettant d'amener la conception à un niveau de maturité plus avancé, rendant l'échéancier et le budget plus près de la réalité et contribuant à limiter les mauvaises surprises en phase de réalisation.</p>
<p>5. Est-ce qu'il y a un risque à faire des travaux / occasionner des impacts (entre autres la coupe d'arbres) qui se révéleront non nécessaires finalement une fois que la solution complète aura été arrêtée (dépôt de la solution complète</p>	<p>Les travaux préparatoires sont planifiés de façon progressive, et certaines interventions sont réalisées uniquement lorsqu'elles répondent à des besoins immédiats. Avant toute coupe d'arbre, les méthodes de travail sont analysées et les options permettant de préserver les arbres sont priorisées à chaque fois que c'est possible.</p>

Questions	Réponses
<p>au gouvernement en 2027)? Est-ce qu'on va trop vite?</p>	<p>On cherche d'abord à éviter l'arbre. Si on ne peut éviter, on met en place des mesures de protection, incluant, lorsque c'est viable, la relocalisation de l'arbre. Ces décisions sont prises sur la base d'analyses effectuées par des spécialistes et des experts du milieu.</p> <p>Le processus de planification comprend l'élaboration d'un projet de base, à partir duquel des besoins sont transmis au fournisseur. Celui-ci procède ensuite à une analyse plus détaillée et prépare un plan de dégagement dans lequel chaque arbre est identifié. Ce plan est soumis à la Ville de Québec, qui l'évalue selon ses paramètres de foresterie urbaine et détermine les interventions à autoriser. La coupe d'arbres constitue un dernier recours dans ce cheminement.</p> <p>Exemple de cas de figure qui pourrait nécessiter le déplacement ou la coupe d'un arbre : Les conduites d'eau souterraines ne pourront pas passer sous la plateforme centrale du tramway afin de maintenir le tramway en exploitation si des interventions sur les conduites sont requises. Il est nécessaire de relocaliser les conduites d'eau sur les pourtours du tracé, sous les trottoirs par exemple. Cette intervention, pourrait donc nécessiter la coupe de racines.</p> <p>Des mesures de compensation (20 arbres plantés pour chaque arbre abattu) sont prévues pour chaque arbre qui doit être coupé.</p>
<p>6. Où aller chercher l'information, entre autres pour la circulation et les entraves?</p>	<p>Les communications seront unifiées entre les partenaires. L'utilisation d'outils de navigation (ex. Waze, Google Maps), directement alimentés par les données de la Ville pour refléter les entraves, sont les moyens les</p>

Questions	Réponses
	<p>plus fiables pour prévoir ses déplacements, connaître la signalisation en temps réel et les détours suggérés.</p> <p>La Ville de Québec a également un comité de gestion des entraves ayant une visibilité sur l'ensemble des chantiers en cours, et la cohabitation des projets est prise en compte.</p> <p>De plus, puisque toute occupation de la chaussée requiert un permis, la Ville est informée de ces occupations en temps réel.</p> <p>Pour toute information en lien avec le projet : TramCite.info.</p> <p>Pour toute demande d'information ou préoccupation : 311</p>
<p>7. Comment allez-vous prendre en compte la fracture numérique existante pour les personnes qui ne sont pas familières avec les applications?</p>	<p>Des mesures particulières seront prises pour atteindre les groupes de population plus susceptibles d'avoir de la difficulté.</p> <p>Plusieurs outils de communication plus traditionnels/non numériques sont prévus tels que des infolettres en format papier, des activités publiques, les Info-Travaux distribués dans les boîtes aux lettres des riverains et de l'affichage sur les sites de travaux.</p>
<p>8. Comment assurer que le fournisseur entre en contact et se coordonne avec les entrepreneurs engagés pour de grands projets immobiliers en cours de construction?</p>	<p>La Ville de Québec a une vue d'ensemble de l'occupation de la chaussée qui lui permet d'assurer une coordination et d'aborder la circulation et le stationnement aux abords des chantiers. Il en va de même pour les chantiers privés sur son territoire.</p>

3.5 Cadre de fonctionnement du comité

Alexandra Boileau présente le cadre de fonctionnement du comité, incluant le mandat, les objectifs, la composition, les rôles et engagements des parties ainsi que les principes fondamentaux. Les membres confirment être à l'aise avec le mandat du CBV et les objectifs proposés.

Au moment de discuter de la composition du comité, des échanges portent sur la représentativité de certains milieux et populations :

- Absence de représentant(e)s de **communautés culturelles**
- Place de la **jeunesse** sur le comité (rappel que le comité est 18 ans et +, il est mentionné que les jeunes familles sont représentées)
- Absence de **personnes en situation de handicap**
- Représentation des **personnes âgées** (il est mentionné qu'une personne absente ce soir fait partie de la strate d'âge des 65 ans et +, et qu'une représentante de la RPA la Champenoise permet d'adresser les préoccupations des personnes âgées)

Au moins une personne souligne la pertinence d'inviter les entrepreneurs de gros projets en cours de construction pour permettre d'assurer une meilleure coordination.

Édouard Garneau indique que ces commentaires sont pris au sérieux et qu'ils feront l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre, et que des mécanismes complémentaires de participation pourront être envisagés, notamment à travers des activités plus larges. Il rappelle l'importance que le comité soit représentatif. En complément, Alexandra Boileau évoque que des activités plus grand public pourraient aider à rejoindre des personnes moins présentes au comité, par exemple des portes ouvertes.

Les règles de fonctionnement du comité sont présentées et semblent convenir aux membres. Le cadre de fonctionnement dans sa version finale et complète sera transmis après la rencontre.

3.6 Travaux préparatoires

Une fois la présentation du cadre de fonctionnement du comité terminée, les partenaires au projet offrent une présentation plus en détail des travaux préparatoires à venir. Les éléments abordés sont les suivants :

1. Présentation du fournisseur Kiewit
2. Processus de conception-construction
3. Processus de réalisation
4. Les travaux 2026
5. Horizon 3-4 mois
6. Occasions d'échange et d'information
7. Ressources pour s'informer

Olivier Beaulieu présente les grandes lignes des travaux préparatoires pour 2026, en précisant que la conception est en cours et que certains éléments demeurent préliminaires. Il explique que les travaux préparatoires visent à collecter les données nécessaires afin de réduire les risques et assurer une meilleure planification des phases subséquentes. Il situe le projet en phase de planification et de conception, avec une collecte de données à venir (incluant des éléments liés aux RTU – réseaux techniques urbains), et indique que la conception se fait en mode BIM (modèle 3D). Le processus de conception doit s'étendre sur une vingtaine de mois.

Sylvie Gervais précise que les interventions sur le boulevard René-Lévesque, prévues entre l'avenue Turnbull et l'Université Laval, débiteront majoritairement dans le secteur ouest (de l'avenue Belvédère à l'Université Laval), avec un démarrage envisagé vers la fin de l'été ou le début de l'automne. Une attention particulière est portée à la période de la rentrée scolaire. Il est aussi mentionné que l'objectif est de limiter les impacts lors d'événements, notamment en visant une réalisation compatible avec le Festival d'été de Québec et la Fête Nationale.

Édouard Garneau insiste sur l'importance d'un dialogue « humain à humain » et explique qu'un guichet central (un intervenant unique) doit centraliser l'information afin d'offrir un parcours unifié et cohérent aux institutions et aux commerçants. Il précise

le rôle du 311 comme point d'entrée : l'information est transférée vers la bonne ressource et les signalements sont acheminés au besoin en « 2e ligne » vers les équipes des partenaires.

Cynthia Grenier ajoute qu'un monitoring est effectué et qu'en cas d'augmentation du volume de requête, les ressources peuvent être ajustées.

Les questions suivantes sont posées par les membres du comité au sujet des travaux préparatoires :

Questions	Réponses
1. Est-ce que les équipes sont au courant des événements planifiés par la société de développement commercial du secteur?	Une liste d'événements existe et sera envoyée dès que possible au fournisseur Kiewit.
2. Pourquoi des arrêts d'autobus ont-ils déjà été fermés/modifiés si les travaux majeurs ne sont pas annoncés pour juin? Il s'agit d'une préoccupation majeure pour une clientèle vulnérable. Y a-t-il des accommodements possibles (par ex. utiliser des flexibus)?	<p>Les objectifs de procéder à un changement de tracé rapidement étaient multiples :</p> <ul style="list-style-type: none">- Offrir un parcours plus prévisible afin que les habitudes soient déjà prises lorsque les travaux débiteront;- Être effectif pour les travaux qui ont lieu dans la portion Est du tracé; <p>Les ajustements aux parcours par le RTC, quatre fois l'an, sont aussi considérés. Au moment de la transmission des besoins initiaux au RTC, la planification n'était pas encore très fine. Les informations transmises reflétaient l'état des connaissances du projet à ce moment précis et le RTC a ajusté ses parcours en fonction des paramètres qui lui ont été fournis.</p>

Questions	Réponses
<p>3. Comment assurer une meilleure communication à l'avenir concernant les changements de trajets en transport collectif? Préoccupation quant à l'impact sur les habitudes des consommateurs et l'impact sur les commerçants.</p>	<p>Avec les échéanciers du projet partagés au RTC en amont, les changements de tracé étaient indiqués dès le printemps. Une vaste campagne de communication est en cours depuis la fin janvier, qu'il s'agisse de moyens sur le terrain (affichage, service à la clientèle terrain, numérique (site Web, notifications), papier, etc. Des sondages réalisés par le RTC indiquent que la grande majorité des clients ont été informés des modifications de parcours.</p>
<p>4. Qui réalise actuellement certains travaux dans le secteur Turnbull (ex. mention d'Hydro-Québec) et à qui s'adresser pour une plainte ou un enjeu? Il est aussi exprimé une réticence envers le 311, liée à des expériences antérieures.</p>	<p>Céline Schaldembrand, conseillère aux relations communautaires, sera la personne-ressource et aidera à identifier de qui relèvent les travaux en cours. Au fil du temps il y aura moins d'entrepreneurs différents et Kiewit deviendra le seul fournisseur en action sur le terrain. Certains travaux d'Hydro-Québec se poursuivront encore quelques semaines toutefois.</p>
<p>5. Lorsque les travaux auront commencé, à qui pourra-t-on poser les questions entre les rencontres du Comité?</p>	<p>Céline Schaldembrand sera la personne-ressource pour CDPQ Infra tandis que Caroline Fortin, directrice des communications, le sera pour Kiewit.</p>
<p>6. Les véhicules pourront-ils accéder aux entrées de garage privées sur René-Lévesque pendant les travaux? Qu'en est-il de l'accès pour des entrepreneurs privés (ex. travaux de toiture) en période de chantier?</p>	<p>L'accès sera maintenu autant que possible; si une fermeture temporaire est nécessaire, des solutions de stationnement à proximité acceptable seront recherchées et des mesures de mitigation seront mises en place. Les besoins spécifiques devront être pris en compte au cas par cas. Il n'existe pas une solution unique applicable partout, mais une planification sera faite.</p>

Questions	Réponses
7. Où sont les aires d'entreposage prévues?	Quatre (4) zones sont identifiées pour le moment et il y en aura d'autres. Une carte des aires d'entreposages envisagées sera partagée aux membres du CBV.
8. Comment assurer que la zone demeure attrayante pendant la durée des travaux?	La Ville de Québec indique qu'il y aura des campagnes de communication pour attirer les gens dans les zones de travaux et garder le périmètre vivant. Il y aura également de l'habillage de chantiers.
9. La circulation à pied et la sécurité dans le secteur sont soulevées; il est aussi ajouté que la mobilité réduite (poussettes, marchettes) est souvent compliquée en contexte de chantier (par ex. passages trop serrés). Comment assurer la sécurité de l'ensemble des usagers?	La sécurité est la préoccupation principale des partenaires du projet, avec une importance accordée à la signalisation et aux traverses piétonnes. Une discussion sur la signalisation de chantier pourrait être planifiée. Entre-temps, les mesures mises en place sont validées par la Ville. Des tests des parcours/détours sur le terrain sont faits en complément des équipes de Kiewit. La sécurité de tous et toutes est essentielle, et à ce titre, la mobilité inclut les piétons et cyclistes au même titre que les voitures.
10. Comment le stationnement des employés de chantier sera-t-il géré pendant les travaux? Préoccupation que les employés du chantier prennent les espaces de stationnement des commerces et institutions.	Kiewit indique que plusieurs options seront étudiées et la meilleure solution sera choisie en fonction du secteur. Par exemple, il pourrait être question de stationnements à même le chantier ou encore du recours à des navettes pour les employés.

Actions de suivis :

Quoi	Responsable
Envoyer à Kiewit la liste des événements connus du milieu commercial (SDC). S'assurer que tous les intervenants pertinents ont la liste en main.	Ville de Québec → Kiewit
Mettre au courant le milieu commercial du guichet unique mis sur pied à leur intention pour les demandes d'information et signalements.	Ville de Québec
Assurer une communication rapide sur les activités à venir.	Kiewit / CDPQ Infra
Travailler rapidement les enjeux de mobilité / d'offre de transport et aborder le thème au comité dès que possible; prévoir un représentant du RTC à un prochain comité.	Ville de Québec
Partager aux membres du comité la liste et la carte des aires d'entreposage prévues.	Kiewit / CDPQ Infra
Réfléchir aux façons d'encourager les citoyens à fréquenter les commerces dans la zone des travaux durant les chantiers (affichage/habillage de sites de chantier, campagnes de communication, financement de certaines initiatives disponible de la Ville).	Kiewit / Ville de Québec
Planifier une discussion sur la signalisation de chantier.	CDPQ Infra / Kiewit
Aborder la question du 311 lors d'un prochain comité et discuter des réticences à l'utiliser pour mieux comprendre les freins.	Ville de Québec
Partager le cadre de fonctionnement et la présentation PowerPoint après la rencontre.	CDPQ Infra / Transfert

4. Mot de clôture et date du prochain comité :

M. Savard-Todd remercie les participants et souligne la qualité des échanges de la soirée.

La date de la prochaine rencontre du comité n'est pas encore déterminée, mais une proposition sera faite par Céline Schaldembrand rapidement. Une première rencontre devrait être organisée quelques semaines après la rencontre de constitution, probablement au mois de mai.

Annexe

Intérêts et attentes des membres dans le cadre du Comité : tour de table

Intérêts

- Partager ce qu'on vit (^{jeune famille} Vie ds le quartier) bien avec les Locataires
- Verbaliser leurs préoccup.
- Enjeux avec les résidents. (public diversifié)
- ↳ projet en cours / nb élevé logements.
- ↳ problématiques = mobilité, stationnement, sécurité, perte de \$
- personnes âgées
- personnes vulnérables
- ↳ Représenter les Commerces.
- ↳ Eau.
- ↳ Sécuriser
- Être à l'affût de ce qui se passe.
- Oralite: transport régional. (mandat) transport accompagnement
- ↳ travaux projets école.
- Gros projet OMT. - retards et frais chantier
- Utilisation de l'axe.
- Courroie de transmission.
- Arbres.
- Déjà des défis avec les autos (impatience).
- Communications
- Recrutement / Employés.

Attentes

- Déploiement du projet.
- Connaitre les entraves.
- Partage des préoccupations. + Écoute.
- Avoir les bonnes infos. - travaux.
- Diversité. - sujets chauds.
- Trouver des solutions/pistes
- Repondre / rassurer.